

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 22 novembre 2012

# 12 mesures pour rendre les routes plus sûres pour les piétons

Un nouveau rapport international propose des pistes à l'attention des décideurs pour améliorer l'environnement des piétons et ainsi contribuer à des villes plus agréables à vivre

La marche ne coûte pas cher, ne génère pas d'émissions polluantes, utilise des énergies non fossiles, apporte d'importants bienfaits pour la santé, est équitablement accessible à tous (à l'exception des personnes à mobilité réduite) indépendamment des revenus. Elle est le mode de locomotion par excellence.

Toutefois, la marche peut aussi soulever des difficultés. En particulier, les piétons sont particulièrement vulnérables aux accidents de la route et on estime chaque année à 400 000 le nombre de piétons tués dans le monde, soit environ un tiers des victimes de la route.

La sécurité des piétons sera le thème central de la Semaine mondiale de la sécurité routière des Nations Unies qui sera célébrée du 6 au 12 mai 2013. Un rapport publié par le Forum International des Transports, lié à l'OCDE, souligne le rôle des gouvernements nationaux pour améliorer la mobilité des piétons et propose 12 recommandations pour créer un environnement plus sûr pour les piétons.

« Nous devons réapprendre à nous déplacer à pied. Et ceci suppose de revoir la manière d'organiser l'espace pour les piétons », a déclaré José Viegas, Secrétaire général du Forum International des Transports, lié à l'OCDE, à l'occasion de la sortie du rapport.

« L'environnement urbain n'est pas toujours propice à jouir de ce mode de locomotion par excellence. Ce rapport aidera les gouvernements à faire les bons choix pour améliorer la mobilité et développer des villes plus agréables à vivre ».

Véronique Feypell-de la Beaumelle, expert en matière de sécurité routière au Forum International des Transports, ajoute « Les piétons sont parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Il est devenu difficile, particulièrement pour les personnes âgées et les enfants, de faire face à des situations de circulation complexes, voire hostiles, qui caractérisent les villes d'aujourd'hui. »

Le rapport "Piétons: sécurité, espace urbain et santé" a été préparé un groupe d'experts en transport et d'urbanistes de 19 pays et de l'Organisation Mondiale de la Santé sous l'égide du Forum International des Transports.

### Faits marquants du rapport à propos de la marche :

- ▶ La marche représente jusqu'à 50 % des trajets en milieu urbain. La vitalité d'une ville est étroitement liée à la présence des piétons et à leurs activités.
- ▶ Le risque d'accidents mortels des piétons peut être diminué de 80 % en abaissant les vitesses de 50 km/h à 30 km/h. Réduire les vitesses du trafic motorisé est essentiel pour améliorer la sécurité des piétons.
- ▶ Environ 30% des piétons ont, à tout moment, une mobilité réduite – une mère qui traverse avec un jeune enfant, un piéton qui porte des paquets, ou des piétons âgés avec un handicap physique.

- ▶ Jusqu'à 75% des blessures des piétons sont dues à une chute dans l'espace public. Ces incidents ne sont pas dus à une collision avec un véhicule, mais souvent à des défaillances dans l'entretien ou la conception des espaces publics. Ce phénomène est sous estimé et souvent ignoré.
- ▶ Les accidents de la circulation engendrent des traumatismes sévères chez les piétons, dont l'ampleur des conséquences est souvent sous estimée.

### **Recommandations clés du rapport:**

1. Intégrer les besoins des piétons dès les premières étapes des projets d'urbanisme et des investissements dans les infrastructures et projets de transport.
2. Définir des responsabilités administratives claires à tous les échelons des administrations de manière à coordonner les initiatives visant à promouvoir la marche.
3. Améliorer les connaissances sur la marche: développer des méthodes normalisées de recueil de données, de mesure et de surveillance de la mobilité piétonne. Créer des observatoires nationaux des piétons et encourager les comparaisons internationales.
4. Intégrer les services de transport en commun dans le développement des nouvelles zones urbaines. Cette mesure peut contribuer à un changement à long terme vers une forme urbaine axée sur la marche et les transports en commun, à forte densité et à usage mixte.
5. Donner de plus grands espaces à la circulation non motorisée en centre-ville: assurer aux piétons un accès facile, bien entretenu et sûr aux transports en commun et à toutes les destinations en centre ville; aménager des zones piétonnes; décourager l'utilisation excessive de la voiture en centre-ville et empêcher le stationnement sur les trottoirs et aux passages pour piétons.
6. Élaborer un guide national des aménagements piétonniers pour les administrations locales. Les plans doivent prendre en compte l'impact des projets sur les piétons et les cyclistes. Ils doivent également envisager l'élaboration et l'établissement d'objectifs sur le volume des déplacements à pied.
7. Encourager les employeurs à prendre un ensemble de mesures incitant leurs salariés à inclure un transport actif dans leurs déplacements domicile-travail.
8. Adopter une approche orientée vers un « système sûr » pour la conception d'aménagements pour les piétons (une approche « système sûr » reconnaît que l'usager de la route peut commettre des erreurs et requiert une conception des routes qui en tienne compte afin d'éviter le risque de blessure grave).
9. Mettre en œuvre des politiques de modération de la vitesse et généraliser les zones 30 dans les zones à forte activité piétonne.
10. Encourager l'introduction de programmes éducatifs de haute qualité dans les établissements scolaires et les centres publics de formation.
11. Mener une lecture critique des codes de la route actuels afin de renforcer la protection juridique et financière des piétons.
12. Élaborer une stratégie de recherche pour mieux comprendre les tendances en matière de mobilité et les comportements.

[Télécharger le rapport](#) depuis la librairie de l'OCDE.

[Parcourir gratuitement](#) le rapport en ligne.

[Voir la vidéo](#) du Président du groupe de travail, Thanos Vlastos.

[Plus d'information sur le Groupe de travail](#) sur Piétons : sécurité, espace urbain et santé.

Site internet du Forum International des Transports ([www.internationaltransportforum.org](http://www.internationaltransportforum.org)).

Pour organiser un entretien avec les auteurs ou pour toute autre demande des medias, veuillez contacter:

Hans Michael Kloth  
Head of Communications  
T +33 (0)1 45 24 95 96  
E [michael.kloth@oecd.org](mailto:michael.kloth@oecd.org)